

- DÜTTMANN, H., BERGMANN, H.-H. & ENGLÄNDER, W. (1998) : Development of Behavior in STARCK, J.M. & RICKLEFS, R.E. (Eds.) : *Avian Growth and Development. Evolution within the Altricial-Precocial Spectrum*. Oxford Univ. Press, New-York & Oxford.
- FOUARGE, J. (1968) : Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* Bechstein. *Gerfaut*, 58 : 3 - 206.
- FOUARGE, J. (1972) : Observation d'un Pouillot considéré comme hybride du Pouillot de Bonelli et du Pouillot siffleur (*Phylloscopus bonelli* X *Phylloscopus sibilatrix*). *Gerfaut*, 62 : 307 - 311.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.M. (1991) : *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 12/II. Passeriformes (3. Teil)*. Aula Verlag, Wiesbaden.
- HELB, H.-W., DOWSETT-LEMAIRE, F., BERGMANN, H.-H. & CONRADS, K. (1985) : Mixed Singing in European Songbirds – a Review. *Z. Tierpsychol.*, 69 : 27 - 41.
- MELCHIOR, E. (1977) : Abnorm singender Waldlaubsänger (*Phylloscopus sibilatrix*). *Regulus*, 12 : 238.
- MIKKOLA, K. (1977) : Toisen lajin säettä laulavia *Phylloscopus*-yksilöitä. *Ornis Fennica*, 54 : 38.
- NOTTEBOHM, F. (1993) : The search for neural mechanism that define the sensitive period for song learning in birds. *Neth. J. Zool.*, 43 : 193 - 234.
- DA PRATO, S.R.T. (1983) : Polygamy by Willow Warblers. *Brit. Birds*, 75 : 406 - 411.
- SCHUBERT, M. (1976) : Das akoustische Repertoire des Fitislaubsängers (*Phylloscopus t. trochilus*) und seine erblichen und durch Lernen erworbenen Bestandteile. *Beitr. Vogelkde.*, 22 : 167 - 200.
- TIAINEN, J. (1991) : *Phylloscopus trochilus* (Linnaeus 1758) – Fitis, Fitislaubsänger in GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.M. (1991).

Un Hibou des marais en vol stationnaire au-dessus de la mer

par Christophe BRUNIN¹ & Louis BRONNE²

En cette matinée ensoleillée du 4 novembre 2000, la brise souffle sur l'avant-port de Zeebrugge. De nombreux Canards siffleurs barbotent dans la baie, laissée pour un temps à la nature, alors que quelques Bernaches cravants se réchauffent au soleil.

Soudain, une grande silhouette s'élève par-dessus les herbes sèches, portée par de puissants battements d'ailes. Celles-ci, de dimension comparable à celles d'une Buse variable, sont pâles dessous avec un fin croissant noir au niveau du poignet. Un quadrillage brun crème recouvre une bonne partie du dessus, alors que les primaires sont principalement jaunes avec le bout noir.

Le Hibou des marais (*Asio flammeus*) amorce une large courbe tout en prenant de l'altitude. De profil, son corps massif et sa courte queue lui donnent un aspect trapu. Deux

(1) Borgoumont 111. B - 4987 Stoumont. Email : christophe.brunin@advalvas.be

(2) Quai de Longdoz 21/41, B - 4020 Liège. Email : louis.bronne@advalvas.be

Corneilles noires ne tardent pas à venir le narguer, mais le hibou parvient rapidement à leur fausser compagnie. Le voici qui se dirige droit vers nous, d'un vol lent, mais décidé. Sa face surdimensionnée où brillent deux yeux jaunes cernés de noir nous subjuge.

Nous scrutons la mer avec une longue-vue 30X depuis plusieurs heures lorsque, peu après 16 heures, à environ trois kilomètres des côtes et plus d'un kilomètre de la jetée ouest, un grand voilier aux ailes arrondies est mis un instant en difficulté par des goélands. Nous avons du mal à croire nos yeux, mais il s'agit bien du hibou. L'oiseau entame ensuite un curieux vol quasi stationnaire à une bonne dizaine de mètres au-dessus d'une mer calme. Il donne des coups d'ailes mous pour se maintenir en place. Régulièrement, après quelques mouvements qui le mènent un peu plus haut, il se laisse brièvement planer et perd les petits mètres d'altitude qu'il vient de gagner. Cette douce ondulation est à plusieurs reprises interrompue par une chute tout en souplesse qui l'amène au niveau des flots. C'est après un vol rectiligne sur une distance variable, généralement de l'ordre de quelques dizaines de mètres, qu'il s'élève pour rejoindre son altitude initiale et reprendre son manège. GÉROUDET (*Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*, Delachaux & Niestlé, 2000) décrit de façon similaire le vol de chasse du Hibou des marais, qui se termine ordinairement par la saisie d'une proie au sol. Après 40 minutes de suivi, quelques instants d'inattention mettent fin à ce spectacle. La présence de l'oiseau dans l'avant-port de Zeebrugge a été notée durant une bonne partie du mois de novembre (M. Schurmans, com. pers.), mais aucun observateur n'a, à notre connaissance, signalé un comportement semblable à un autre moment.

L'observation d'un Hibou des marais au-dessus de la mer n'est pas exceptionnelle, de nombreux oiseaux terrestres franchissent la mer lors de migrations. Des Moyens-Ducs (*Asio otus*) ont par exemple été notés durant l'hiver 1994 à proximité d'un navire croisant au large des côtes écossaises (R. Flamant, com. pers.). Par contre, le vol quasi stationnaire et apparemment délibéré pendant une telle durée est inattendu. En effet, son milieu de prédilection correspond à des landes, marais et tourbières. Il arrive toutefois de le voir chasser sur d'autres terrains et ce particulièrement en migration, en hiver ou lorsque l'abondance de proies en vaut la peine. La seule hypothèse que nous puissions avancer, et qu'il y a lieu de prendre avec beaucoup de réserve, est que le Brachyote aurait tenté de capturer quelque passereaux en vol au-dessus de la mer. Les passages d'Alouettes des champs (*Alauda arvensis*) et de Chardonnerets (*Carduelis carduelis*) étaient en effet nombreux ce jour-là. Dans le magazine *Birds* (RSPB, été 2001, p. 4), des lecteurs racontent leur observation d'une Chouette hulotte (*Strix aluco*) capturant un "poisson rouge" dans une mare de jardin. La capture de poissons par un Hibou des marais n'est donc pas impensable, mais peut-on vraiment l'envisager ici?

SUMMARY - A Marsh Owl in stationary flight above the sea.

On November 4th, 2000, a wintering Marsh Owl is seen during forty minutes flying above a limited area of the sea at Zeebrugge (Belgium), at three kilometers from the coast and more than one from the haven west pier. Its flight is quite similar to what literature describes as a hunting behaviour.